

VETOQUINOL ACQUIERT LES PRODUITS PROFENDER® ET DRONTAL® D'ELANCO ANIMAL HEALTH POUR L'EUROPE ET LE ROYAUME-UNI

Lure, le 12 février 2020. Vetoquinol a signé un accord en vue de l'acquisition des droits en Europe et au Royaume-Uni des familles de produits Profender® et Drontal® d'Elanco Animal Health pour un prix total de 140 millions de dollars en numéraire qui fera l'objet d'un ajustement après la réalisation de l'opération selon des modalités usuelles pour ce type d'opération. Cette acquisition sera financée par la trésorerie disponible du groupe ainsi que des financements confirmés par les partenaires bancaires de Vetoquinol. La finalisation de cette opération est prévue pour mi-2020.

Selon les termes de l'accord, Vetoquinol acquiert les produits Profender® et Drontal®, la propriété intellectuelle, les enregistrements et autres droits actuellement détenus par Bayer AG animal health pour l'Europe et le Royaume-Uni. Profender® et Drontal® sont des médicaments vermifuges pour chiens et chats, disponibles en comprimés et en application spot-on.

L'achat de Profender® et Drontal® par Vetoquinol est liée à l'acquisition par Elanco de Bayer AG animal health, qui est soumise à l'approbation réglementaire de la Commission Européenne et de la Federal Trade Commission aux USA.

« Nous nous réjouissons de l'avancement de notre projet d'acquisition de Bayer sur plusieurs fronts », a déclaré Jeff Simmons, Président et CEO de Elanco. « Vetoquinol est une entreprise entièrement dédiée à la santé et au bien-être de l'animal de compagnie et d'élevage. Leur reprise des gammes Drontal et Profender est donc logique et permettra de maintenir pour les propriétaires d'animaux de compagnie en Europe et au Royaume-Uni l'accès à ces gammes importantes de produits. »

Matthieu Frechin, Directeur général de Vetoquinol, a déclaré : *"Nous sommes très heureux d'acquérir les gammes de produits Profender® et Drontal® qui jouissent d'une excellente réputation auprès des vétérinaires et des propriétaires d'animaux de compagnie. L'acquisition de ces deux marques phares est au cœur de notre stratégie. D'une part, elle augmentera significativement notre part de marché et notre visibilité dans le segment des antiparasitaires, l'un de nos domaines thérapeutiques stratégiques. D'autre part, elle renforcera nos Essentiels, moteurs de notre croissance."*

McDermott Will & Emery LLP a agi en qualité de conseil juridique de Vetoquinol.

Prochaine publication : Résultats annuels 2019, le 26 mars 2020 avant ouverture de la Bourse.

À propos de Vetoquinol

Vetoquinol est un acteur international de référence de la santé animale, présent en Europe, aux Amériques et en Asie/Pacifique.

Indépendant et « pure player », Vetoquinol innove, développe et commercialise des médicaments vétérinaires et des produits non médicamenteux destinés aux animaux de rente (bovins, porcs) et aux animaux de compagnie (chiens, chats).

Depuis sa création en 1933, Vetoquinol conjugue innovation et diversification géographique. Le renforcement du portefeuille-produits et les acquisitions réalisées sur des territoires à fort potentiel assurent une croissance hybride au Groupe. Au 31 décembre 2019, Vetoquinol emploie 2 372 personnes.

Vetoquinol est coté sur Euronext Paris depuis 2006 (code mnémorique : VETO).

Pour mieux connaître le Groupe : www.vetoquinol.com.

Pour toute information, contacter :

VETOQUINOL

Relations investisseurs

Fanny TOILLON

Tél. : 03 84 62 59 88

relations.investisseurs@vetoquinol.com

KEIMA COMMUNICATION

Relations investisseurs & Relations presse

Emmanuel DOVERGNE

Tél. : 01 56 43 44 63

emmanuel.dovergne@keima.fr